

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour et rappel du déroulement de la réunion
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 juin 2014
4. Finances
 - 4.1 États des recettes et déboursés 2014-2015
 - 4.2 Budget projeté pour 2015-2016
 - 4.3 Cotisations annuelles
 - 4.4 Campagne de souscription
5. Barrage 5112-5113
 - 5.1 État actuel du barrage
 - 5.2 Communication avec la municipalité de Saint-Adolphe d'Howard
 - 5.3 Communication avec la municipalité de Saint-Hippolyte
 - 5.4 Niveau de l'eau selon les recommandations de l'ingénieur
6. Environnement
Analyse de l'eau de baignade
7. Site internet de l'Association des propriétaires du Domaine Alpine
8. Fête estivale Alpine
9. Varia
10. Date de la prochaine assemblée annuelle
11. Levée de l'assemblée

Étaient présents (voir liste ci-jointe)

Du consentement de tous, Francine Gagnon préside l'assemblée et Lise Bujold agit comme secrétaire. Christina Costy assumera la traduction anglaise pour ceux qui le désirent.

1. Mot de bienvenue

Francine Gagnon, présidente, souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum. Elle souligne, par une minute de silence les décès, au cours de l'année, de M. Rodrigue McDonald et de M. Roger Lemieux.

2. Adoption de l'ordre du jour

Après l'ajout en Varia: activités culturels à St-Adolphe et concert à l'abri de la plage, plantes aquatiques et environnement, section pédalos et canots, bracelets d'identification, René Lavoie propose d'adopter l'ordre du jour tel que modifié, il est appuyé par Gilles Rousseau. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 28 juin 2014.

Odette Pinard propose d'adopter le procès-verbal du 28 juin 2014 tel que rédigé. Elle est appuyée par Nicole Fortin. Adopté à l'unanimité.

4. Finances

4.1 État des recettes et déboursés 2014-2015 – René Lavoie présente l'État des recettes et déboursés au 31 mars 2015. Le document ayant déjà été transmis par courrier aux membres, le trésorier invite l'assemblée à poser des questions s'il y a lieu. René précise que des recettes supérieures aux prévisions et des dépenses prévues inférieures ont contribué à atteindre un solde en banque de 12 255\$. Du côté des revenus, les membres ont été particulièrement généreux avec les 110 cotisations payées et un total de 785\$ en dons. Un grand merci ! Du côté des dépenses, l'augmentation des taxes foncières découle directement de l'entretien du centre de ski; on cherche à diminuer davantage l'envoi postal (internet, réduction de papier, pas d'enveloppe retour); on doit également réviser complètement les dépenses liées au party de fin d'été de moins en moins couru. René Lavoie propose

d'adopter l'État des recettes et déboursés au 31 mars 2015. Il est appuyé par Gilles Rousseau. Adopté à l'unanimité.

4.2 Budget projeté pour 2015-2016 – Le document est également parvenu aux membres lors de l'envoi annuel. Avec des revenus projetés de 6 625 \$, des dépenses d'opération de 7 149\$ et une dépense de 2 500\$ pour le barrage, nous devrions nous retrouver avec un solde de 12 767\$ en date du 31 mars 2016. Ce budget projeté prévoit pour se faire une entrée de 5 500\$ en cotisations et 3 300\$ en fonds barrage. René Lavoie propose d'adopter le budget projeté pour 2015-2016, il est appuyé par Gilles Rousseau. Adopté à l'unanimité.

4.3 Cotisations annuelles – Le trésorier rappelle de ne pas payer par chèque postdaté.

4.4 Campagne de souscription – Aucun item.

5. Barrages 5112-5113

5.1 État actuel du barrage – Nos deux barrages sont actuellement stables, malgré leur structure de plus de cinquante ans. Suivant les recommandations de notre ingénieur, nous devons réaliser des travaux d'entretien au barrage 5112 (sur Pioneer, près de la plage) cet été. Il s'agit de refaire le béton érodé des trois murs intérieurs où se déverse l'eau, dans la cage de béton du barrage. Il est à noter que durant les travaux au barrage, le niveau du lac sera abaissé par mesure de sécurité; les dates des travaux seront affichées à l'entrée du domaine (tiré de la lettre annuelle). L'autorisation du Ministère n'est pas nécessaire à l'exécution de ces travaux qui devraient être exécutés au cours du mois d'août. Nous devons malheureusement abaisser le niveau d'eau pendant cette période soit autour d'une semaine. Une lettre à l'attention des riverains est en préparation avec demande d'accusé de réception. La firme Craig McVeigh sera recontactée pour l'exécution des travaux.

5.2 Communication avec la municipalité de Saint-Adolphe d'Howard – La communication avec la municipalité s'annonce plus que laborieuse avec un 7^{ième} directeur général des travaux publics en place et une absence de contremaître.

5.3 Communication avec la municipalité de Saint-Hippolyte – Monsieur Philippe Roy de la municipalité de St-Hippolyte est toujours disponible pour notre dossier.

5.4 Niveau de l'eau selon les recommandations de l'ingénieur – Le niveau du lac doit être maintenu à 65 cm du bord du mur de béton tel que demandé par l'ingénieur.

6. Environnement

6.1 Analyse de l'eau de baignade – Notre eau de baignade est coté A. La présidente nous informe que M. Bruno Cossette, biologiste de profession, pense qu'il serait préférable d'effectuer l'analyse de notre eau de baignade autour de la deuxième semaine de juillet pour un meilleur portrait possible concernant la présence d'E-coli. Grace Bubeck soulève la question des plantes aquatiques en croissance dans le lac des Pins. Elle fait part de son inquiétude de nous voir aux prises avec une situation comme celle du lac Bouchette. Une discussion s'enclenche. On s'entend pour constater nos pratiques exemplaires depuis 2000 : pas de savon, remplacements de fosses septiques, plantes anti-érosion, lac cartographiée, rétrécissement de l'espace sable, etc. Il faut prendre garde de ne pas briser l'équilibre et de ne pas stimuler la propagation des plantes en tentant de les éradiquer. Il faudra réfléchir à la question et consulter la municipalité ou Aqua Désign afin d'identifier les plantes et suivre les recommandations.

7. Site internet de l'Association des propriétaires du Domaine Alpine

Le site a été monté par Grace Bubeck l'année dernière. Il est très simple et comporte les éléments suivants : la mission de l'association, les règlements, le formulaire d'inscription et paiement de cotisation, les procès-verbaux d'assemblée générale, les lettres annuelles, les états financiers, etc. Grace relance l'idée de la cueillette de photos du Domaine Alpine, photos anciennes, de développement, des fondateurs, de l'historique, de la flore, de la faune, etc. On propose également d'y ajouter un onglet pour les activités de l'association. Le site se veut informatif et non interactif. On le visite au www.domainealpine.ca.

8. Fête estivale Alpine le samedi

La présidente ouvre la discussion autour de l'organisation de la fête annuelle. Les membres de l'exécutif soulèvent les questions de l'investissement en temps et en coûts ainsi que la participation changeante des dernières années. La fête de l'an dernier a coûté deux fois plus cher qu'elle n'a généré de revenus. Il serait peut-être temps de

repenser notre rencontre annuelle. On commence en proposant un pique-nique communautaire sur la plage ou chacun serait libre de partager un ou plusieurs éléments de son repas. On s'entend sur samedi le 15 août prochain autour de midi, l'activité se prolongeant au bon vouloir de chacun. Plusieurs membres tiennent à garder l'activité épiluchette de blé d'inde quelque peu diminuée (une poche). On se partage quelques tâches : Marc Hervieux s'occupera de l'achat du maïs et de la cuisson ainsi que du fond musical. René Lavoie reconferme avec son voisin pour la musique live. Tout un chacun y va de son apport en tables, chaises, Mr Freeze pour les enfants, etc. On essaie cette nouvelle formule qu'on verra à évaluer pour l'an prochain.

9. Varia

9.1 Art et culture – Odette Pinard nous informe de plusieurs activités culturelles à découvrir à la municipalité au courant de l'été : vernissage, circuit patrimonial, chronique Village dans la revue La Mémoire, bibliothèque, amis des aînés, centre récréatif, etc. Elle insiste plus particulièrement sur un concert de musique à la plage, le 5 août prochain à 16 heures. Le site web pourra servir à annoncer ces activités.

9.2 Bracelets d'identification – Teresa Di Palma rappelle l'idée déjà soulevée de bracelets d'identification à la plage pour une cohabitation plus privée. Après discussion les membres s'entendent plutôt pour des interventions spontanées et à plusieurs en cas de problème.

9.3 Canots et embarcations – Comme à chaque année, la question des embarcations non-déplacées et non-identifiées refait surface. On se demande si on ne devrait pas déplacer les embarcations encombrantes derrière l'abri avec photos à l'appui ou encore si on doit aviser la présidente de tout débris retrouvé dans l'abri. Christian Desjardins propose plutôt que tous et chacun circulent, visualisent et nettoient.

10. Date de la prochaine assemblée annuelle – Marc Hervieux propose de tenir la prochaine assemblée annuelle le 26 juin 2016 à 10h30. Il est appuyé par Francine Gagnon. Adopté à l'unanimité.

11. Levée de l'assemblée – Marc Hervieux propose la levée de l'assemblée à 12 h 25. Il est appuyé par Lise Bujold. Adopté à l'unanimité.

Présidente

Secrétaire